

Challenge :

Indoor Cigogne

Air Race - 2015

Le Modèle (Avion)

- Cette épreuve doit pouvoir rassembler le plus grand nombre de participants possible, la formule choisie est de type « Open » ouverte à tout type d'avion indoor en Depron ou EPP sans limite de taille.
- Le fuselage doit être réalisé en EPP ou Depron (5 à 6mm), les ailes en EPP 6mm ou Depron 3/6 mm.
- Le modèle doit obligatoirement **être décoré**. Aucune forme de revêtement n'est autorisée en dehors de la décoration au feutre ou à la peinture.
- Le modèle doit posséder un train d'atterrissage (roues ou patins autorisés).
- La dérive mobile est facultative.
- Les moteurs autorisés sont de type Brushless KV 1000 à 2500
- Le poids maximum de la motorisation est de **30 g**.
- Seules les hélices non modifiées sont autorisées et devront être fixées au moteur au moyen d'un dispositif type prop-saver.
- Seules les batteries Lipo **2S** d'une capacité maximale de **500mAh** sont acceptées.
- Un avion peut être utilisé par deux pilotes, si ceux-ci en ont fait au préalable la demande à l'organisateur.

Le Modèle (Hélicoptère ou Drone)

- Si l'organisateur le désire et s'il y a un minimum de 3 pilotes inscrits, une manche mixte Hélicoptère & Drone pourra être organisée, les mêmes règles s'appliquent.
- La taille des hélicoptères et des drones autorisés à concourir, sera laissée à l'appréciation du président du club organisateur en accord avec les juges de l'épreuve.
- Tailles et poids des hélicoptères et des drones autorisés à concourir, devront être en adéquation avec la taille de la salle pour garantir l'entière sécurité du public.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser un modèle non conforme ou jugé dangereux.

Règlement challenge « ICAR – 2015 »

La course

- Elle se déroulera, en fonction de l'organisateur et suivant le nombre d'inscrits, en deux manches minimum et quatre manches au maximum (laissé à l'appréciation du club organisateur).
- Les épreuves seront réparties de façon égale, le matin et l'après-midi par les organisateurs.
- Chaque épreuve sera chronométrée et d'une durée de **3mn**.
- Il s'agit de parcourir un **maximum de tours** complets durant ces 3mn de course.
- Il y a de 3 à 5 pilotes par manche, accompagnés chacun de leur assistant.
- Pilotes et assistants sont liés et forment une équipe, le non respect des règles peut être reproché aux deux.
- Un brassard de même couleur ou un dossard de même numéro permettront d'identifier les binômes (Pilote/Assistant).
- Pilotes et assistants resteront groupés en évitant de gêner les autres équipes. L'assistant sera toujours debout en retrait par rapport aux pilotes.
- L'assistant compte les tours pour le pilote qu'il supervisera durant la course.
- A la fin des trois minutes, seuls les **tours complets** seront comptabilisés pour l'attribution des points.
- Il sera attribué 1 point par tour, plus 1 point de bonification (Bonus) supplémentaire au vainqueur de la manche.
- A la fin des trois minutes si deux pilotes devancent la course, avec le même nombre de tours, le pilote dont l'avion aura parcouru la plus grande distance (celui qui est devant) se verra attribuer le point de bonus du vainqueur.
- La réparation des modèles est autorisée entre les manches.

Déroulement de la course

- Présentation des modèles au(x) juge(s) placé(s) aux pylônes (2 minimum).
- Décollage des aéronefs à partir du sol, pas de lancé main autorisé.
- Départ des modèles en ligne, espacés d'1 m environ (selon possibilité de l'aire d'évolution) entre les modèles.
- Le numéro de passage des pilotes est déterminé par tirage au sort.
- Les avions tourneront dans le sens antihoraire.
- Lorsqu'un modèle coupe son tour, cela est signalé immédiatement et oralement (**Coupé !**) au pilote par son assistant.
- Si un tour est coupé, il n'est ni validé, ni comptabilisé pour la course.
- Les juges aux pylônes notent les tours coupés et seront consultés s'il y a contestation.

Règlement challenge « ICAR – 2015 »

- Si un modèle heurte un pylône, il devra le repasser pour pouvoir continuer la course, sinon le tour est considéré comme coupé.
- Si un modèle touche le sol et peut redécoller par ses propres moyens, il pourra continuer sa course. Dans le cas contraire il reste au sol jusqu'à la fin de la manche.
- Si un modèle heurte un mur ou un élément de la structure de l'aire d'évolution, il peut continuer sa course s'il est toujours en état de voler (entier, radiocommande fonctionnelle).
- Dans tous les autres cas de dysfonctionnement de l'aéronef (Radio, moteur, accus etc.) l'avion devra rester au sol là où il se trouve jusqu'à la fin de la manche.
- Si un modèle touche un pilote, un assistant, un juge ou un spectateur, le pilote est disqualifié pour la manche en cours.
- Le directeur de course se réserve le droit d'exclure tout compétiteur au pilotage dangereux.

Le challenge et les récompenses

- Le challenge « **Indoor Cigogne Air Race** » couvrira les manifestations organisées par les clubs de la région Alsace (67 / 68) qui organiseront une rencontre ou une manifestation inter-club en salle.
- La saison de course se déroulera sur la période de Septembre_2014 à Juin_2015.
- L'attribution du **Premier Prix** au vainqueur du challenge « **Indoor Cigogne Air Race** », toutes catégories comprises, se fera à l'issue de la **dernière épreuve de l'année** sous forme d'un trophée.
- Chaque club sera libre de récompenser le vainqueur de la journée comme il le souhaite.
- Le trophée récompensera le pilote qui à la fin de la saison aura comptabilisé le plus de points au travers des épreuves auxquelles il a participé.
- Chaque pilote se voit attribuer, lors de chaque journée à laquelle il aura participé, un nombre de points résultant de son classement en course. (Nombre de tours effectués + éventuel(s) bonus)
- Pour le cumul des points, peu importe le nombre de courses auxquelles le pilote aura participé, mais uniquement le nombre de points récoltés durant ces courses.
- Si lors d'une manifestation, **plus de deux courses** sont organisées, seul le résultat des deux meilleures courses sera comptabilisé au pilote pour la dite journée.
- Un pilote qui a récupéré peu de points par course, mais qui aura participé à un plus grand nombre de compétitions / meetings, pourra se voir attribuer le challenge s'il a engrangé, par rapport aux autres candidats, le maximum de points durant la saison.